

Rapport annuel du président 2023/2024

(Assemblée générale de l'association du 24.09.2024 à Sion)

Au cours de l'année écoulée, le projet eGOV du DETEC visant à centraliser les données relatives aux déchets a continué de nous occuper fortement. Le groupe d'accompagnement s'est réuni au moins une fois par mois. L'état des données relatives aux déchets pour l'année 2022 est certes nettement meilleur dans les cantons qu'en 2021, mais le système eGOV reste toujours inadapté. Le remplacement de VeVA-online par eGOV pour le domaine des déchets spéciaux a dû être remis en question en raison des risques encourus. Après une intervention écrite du Cercle déchets auprès de la direction de l'OFEV, une décision a pu être obtenue lors de la réunion du comité de projet de juillet 2023, selon laquelle une nouvelle application métier sera développée pour succéder à VeVA-online (projet OFEV "REVIA"). Le remplacement de VeVA-online ne sera donc pas mis en œuvre avec eGOV. Afin de trouver une solution bien coordonnée, l'OFEV souhaite toutefois que les cantons mettent à disposition des ressources en personnel à hauteur d'environ 60%. Les cantons de BE, ZH et FR ont chacun mis à disposition 1 spécialiste OMoD, qui couvre le soutien nécessaire dans le cadre souhaité. Les dépenses sont financées par l'OFEV. Les travaux ont débuté en février 2024 avec la phase d'initialisation.

L'initiative parlementaire "Développer l'économie circulaire en Suisse" a entre-temps été traitée par les deux commissions du parlement. Après que le Conseil national a approuvé l'assouplissement du monopole de l'élimination des déchets, les efforts de le CdCH et l'intervention correspondante de la DTAP au sein de la CEATE-E ont finalement permis de mettre un frein à ce projet et de prendre en compte la proposition du Conseil fédéral.

L'aide à l'exécution de l'OFEV "Valorisation des matériaux de déconstruction minéraux" et la directive révisée sur les déblais de voie de l'OFT ont été publiées en août 2023 et entraînent quelques modifications d'exécution que les services spécialisés dans les déchets doivent maintenant mettre en œuvre successivement. Des fiches techniques sont en cours d'élaboration dans certaines régions. A cela s'ajoutent diverses consultations sur des lois et ordonnances nationales, pour lesquelles le CdCH a élaboré des prises de position (paquet de consultation Environnement 2024, loi sur l'approvisionnement du pays, aides à l'exécution, diverses normes et rapports).

En collaboration avec l'OFEV, le Cercle déchets a pu organiser une table ronde sur le recyclage du plâtre avec les acteurs de la branche. Les besoins et les problèmes de la branche ont été sondés à cette occasion. Il s'agit maintenant de se procurer les bases nécessaires à une évaluation réaliste des possibilités à l'aide d'études correspondantes.

La participation à de nombreux groupes de travail nationaux et le besoin d'information et de coordination correspondant ont constitué, comme par le passé, une part importante du travail du Cercle déchets. En plus des groupes de travail existants, de nouveaux groupes ont été créés sur des thèmes tels que le CCS/NET, les PFAS ou les capacités de décharge en Suisse. De même, le groupe d'accompagnement "Etat de la technique" a poursuivi ses activités sous la houlette de l'OFEV et a surtout travaillé en 2023 sur le thème des installations de lavage des sols.

En tant qu'association, le CdCH a également pu apporter son soutien financier à des projets en cours (Université de Berne : études sur les fractions fines minérales pour la valorisation en cimenterie ainsi que des investigations complémentaires sur les PFAS, Ryttec AG : uniformisation des indicateurs liés aux déchets urbains, ASED : élaboration d'un rapport sur la situation des décharges acceptant les mâchefers).

Enfin, l'adaptation des statuts l'année dernière a permis d'obtenir une décision d'exonération fiscale de l'association dans le canton de Berne.

Les domaines thématiques mentionnés, en particulier le thème des PFAS, mais aussi la collaboration active au projet REVIA visant à remplacer VeVA-online, continueront à nous occuper en priorité dans les années à venir, ou plutôt à occuper le comité directeur partiellement renouvelé.

Enfin, en tant que président sortant, je tiens à vous remercier tous chaleureusement pour la confiance que vous nous accordez et la grande estime que vous portez à notre travail. Ce fut un honneur pour moi.

Berne, le 24 septembre 2024

Martin Moser, président du Cercle déchets